



EPSM La Terrasse

Établissement psycho-social médicalisé

Un lieu de vie et de réhabilitation au cœur de Vevey pour accompagner, soutenir et favoriser l'autonomie.

Pourquoi **LA TERRASSE**

Spécialisé dans la psychiatrie adulte, l'EPSM La Terrasse accueille 24 résidents âgés de 18 à 65 ans pour des séjours mi-long, présentant des pathologies psychiatriques compatibles avec un environnement ouvert.

Un cadre reposant



Jolie bâtisse idéalement située en ville de Vevey, proche des commerces et du bord du lac. Elle bénéficie également d'une terrasse ombragée.

Un suivi personnalisé



Chaque résident bénéficie d'une prise en charge individualisée, respectueuse de son rythme, de ses besoins et de son histoire de vie, avec une permanence téléphonique assurée 24h/24.

Un quotidien actif et stimulant



Des activités variées, des sorties et des ateliers thérapeutiques sont proposés tout au long de l'année pour favoriser le lien social et l'autonomie.

Une restauration saine et variée



Une cuisine préparée avec des produits de qualité, des plats et desserts variés et savoureux.



ACTIVITÉS thérapeutiques

Des activités individuelles et collectives sont proposées quotidiennement afin de contribuer au bien-être des résidents, renforcer leur stabilité et favoriser leur rétablissement.

Exemples d'activités proposées

- Musicales : concerts, karaoké
- Créatives/Expression : bricolage, cours de théâtre, atelier parole, art thérapie
- Sport : marche douce, pétanque
- Bien-être : coiffure, soins du visage, massage, acupuncture
- Socio-culturelles : jeux de société, sorties (restaurant, cinéma, musée), atelier cuisine
- Hors du commun : sortie voile, karting

Chaque activité est pensée pour être porteuse de sens et vise à maintenir ou développer les acquis de chacun.

TREMLIN *vers l'autonomie*

Deux missions principales

L'EPSM La Terrasse s'articule autour de 2 missions principales : le maintien et le rétablissement. À travers des ateliers thérapeutiques et activités du quotidien, les résidents sont encouragés à développer leur autonomie dans un cadre sécurisant et bienveillant. L'établissement propose notamment des ateliers de réhabilitation (ménage, lessive, cuisine, aide au service technique et accompagnement individuel), ainsi que des ateliers rémunérés, tels que l'entretien de la terrasse ou des activités hôtelières.

Une transition possible vers les appartements supervisés ou privés

L'établissement travaille en étroite collaboration avec l'OSAD (organisation de soins à domicile). Selon leur projet, leur évolution et la disponibilité, les résidents de l'EPSM peuvent bénéficier d'un accès prioritaire aux appartements supervisés de la Fondation La Primerose à Vevey et La Tour-de-Peilz, ou s'orienter vers un logement privé, assurant ainsi une continuité dans l'accompagnement vers davantage d'autonomie.



À propos de la **FLP**

Créée en 1996, la Fondation La Primerose développe depuis près de 30 ans un éventail de solutions pour accompagner les personnes dépendantes à tous les stades de leur parcours de vie. Forte de plus de 250 collaborateurs, elle propose dans le canton de Vaud une offre complète, humaine et évolutive, centrée sur la personne.

Un réseau de soins complet

- 3 EMS
- 4 CATs (centres d'accueil temporaire)
- 1 OSAD (appartements supervisés)
- 2 EPSM (établissements psycho-sociaux médicalisés)
- 1 restaurant
- 1 espace fitness & bien-être pour seniors

Notre Mission



Accueillir, héberger, accompagner et soigner toute personne en perte d'autonomie liée au vieillissement, à des troubles neurocognitifs ou à des troubles psychiatriques.

Choisir l'EPSM La Terrasse, c'est bénéficier de l'expertise d'une Fondation reconnue dans le canton de Vaud, pour un suivi professionnel et bienveillant.

INFORMATIONS *pratiques*

Situé en ville de Vevey, proche des commerces et du bord du lac, l'EPSM La Terrasse bénéficie d'un environnement urbain, vivant et accessible.

📍 Rue des Chenevières 2, 1800 Vevey

☎ 021 977 27 27

✉ teinfo@fondationlaprimerose.ch



Visite sur rendez-vous !

Découvrez l'EPSM, ses espaces de vie et l'accompagnement proposé afin de vous familiariser avec notre approche et l'équipe.

Quels sont les **TARIFS** ?

Les tarifs sont fixés par le Canton selon les besoins en soins et en accompagnement. Le financement est partagé entre l'assurance maladie, le Canton et le résident.

www.fondationlaprimerose.ch

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

